



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale Point 7 de l'ordre du jour
Date: 3 octobre 2022 WFP/EB.2/2022/7-A/16
Original: anglais Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays provisoire – Yémen (2023-2025)

Durée	1 ^{er} janvier 2023-31 décembre 2025
Coût total pour le PAM	8 557 991 940 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Cela fait huit ans maintenant que le Yémen est en crise. La conjonction désastreuse du conflit, de la pandémie de maladie à coronavirus 2019, de chocs économiques, de difficultés d'accès et de catastrophes naturelles ont entraîné une crise humanitaire de plus en plus grave. L'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour 2022 met en évidence une situation humanitaire de plus en plus dramatique, les projections pour le reste de l'année indiquant que 19 millions de personnes (60 pour cent de la population) seront exposées à une insécurité alimentaire aiguë qui, pour 7,3 millions de Yéménites, atteindra des niveaux d'urgence ou des conditions catastrophiques proches de la famine. Des niveaux élevés de retard de croissance et d'anémie, qui se transmettent d'une génération à l'autre, et la malnutrition chronique généralisée aggravent la crise nutritionnelle aiguë: selon les prévisions, 538 000 enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë sévère, potentiellement mortelle, et 1,56 million d'autres enfants seront menacés de malnutrition aiguë modérée.

Coordonnateurs responsables:

Mme C. Fleischer
Directrice régionale
Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale
courriel: corinne.fleischer@wfp.org

M. R. Ragan
Directeur de pays
courriel: richard.ragan@wfp.org

Au cours des trois à cinq prochaines années, la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition est très susceptible de continuer à se détériorer au Yémen, du fait en partie des répercussions économiques de la crise en Ukraine. Cet état de fait exigera des acteurs humanitaires qu'ils continuent de répondre à des besoins considérables tout en saisissant les occasions qui se présentent à l'échelle locale de commencer à faire face aux besoins, aux risques et aux vulnérabilités à long terme des Yéménites. Face à ce contexte, et en mettant à profit le mandat multidimensionnel du PAM, le présent plan stratégique de pays provisoire permettra au PAM de continuer à mettre en œuvre une intervention humanitaire efficace, prioritaire et durable d'une très grande ampleur, à même de répondre aux besoins croissants tout en faisant progresser les composantes complémentaires que sont la programmation humanitaire et la programmation orientée vers le redressement pour protéger les avancées en matière de capacités et poser les fondements d'un développement et d'une paix à long terme. Le PAM continuera de s'inspirer des principes humanitaires et d'une approche tenant compte des risques de conflit.

Dans le prolongement du plan stratégique de pays provisoire en cours, le plan pour 2023-2025 s'articule autour de trois grands axes interdépendants qui se renforcent mutuellement: assistance vitale, interventions de redressement, avec une intervention initiale face aux problèmes structurels, et services d'appui. Il est conforme au Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et compte les quatre effets directs ci-après:

- *Effet direct 1:* Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise dans tout le Yémen sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats toute l'année.
- *Effet direct 2:* Les groupes de population ciblés dans tout le Yémen, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire et les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel et à risque, ont accès à des services de base tout au long de l'année.
- *Effet direct 3:* Les ménages et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées dans tout le Yémen, y compris ceux touchés par des chocs climatiques, bénéficient de moyens d'existence et de systèmes alimentaires plus résilients tout au long de l'année.
- *Effet direct 4:* Les partenaires de l'action humanitaire et du développement collaborent efficacement pour aider la population du Yémen et pour maintenir les services essentiels toute l'année.

Compte tenu de l'évolution de l'action internationale, le PAM tirera parti de sa position de principal organisme humanitaire au Yémen pour promouvoir une intervention interopérable axée sur l'être humain permettant une meilleure coordination et des approches partagées de l'évaluation, du ciblage et de la mise en œuvre de l'assistance tenant compte de la problématique femmes-hommes. Conformément à sa politique en matière de problématique femmes-hommes pour 2022-2026, le PAM évaluera comment le sexe, l'âge, le handicap et la discrimination qui s'y rapporte sont facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition et élaborera ses programmes en fonction des résultats de cette étude. S'appuyant sur la mise en œuvre de sa stratégie relative à la protection et à la responsabilité, le bureau de pays associera des efforts de coopération communautaire novatrice bidirectionnelle et une plus forte présence dans le domaine du suivi sur le terrain pour assurer une intervention humanitaire inclusive, sûre et adaptable.

En suivant une approche axée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, le PAM s'attachera plus particulièrement à obtenir des synergies entre tous ses programmes humanitaires et orientés vers le redressement, tout en favorisant la stabilité. Il fera fond sur ses activités de prévention de la malnutrition et de repas scolaires pour alléger les souffrances et contribuer à une approche globale axée sur les 8 000 premiers jours de la vie. Il développera aussi les activités visant à renforcer les moyens d'existence et les systèmes alimentaires, y compris en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les activités permettront de renforcer les capacités et les actifs et d'accroître la résilience des ménages et des communautés face aux chocs et aux perturbations tout en favorisant l'égalité femmes-hommes et les initiatives de la population. En s'appuyant sur l'expérience acquise dans le monde et sur ses partenariats, le PAM posera les fondements des futurs filets de sécurité sociale et étendra l'utilisation de ses compétences spécialisées en matière d'évaluation, de ciblage et de gestion des bénéficiaires au domaine de la protection sociale.

Le plan stratégique de pays provisoire concorde avec le Plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour 2022, le cadre économique pour le Yémen d'octobre 2021 et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable couvrant la période 2022-2024 "exceptionnellement approuvé" à titre transitoire, posant ainsi les bases qui permettront de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 au Yémen.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour le Yémen (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/16) pour un coût total pour le PAM de 8 557 991 940 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Comme suite à la prise de Sanaa par les armes en 2014 et à l'aggravation du conflit armé qui s'en est ensuivie en 2015, le Yémen a subi une transformation délétère qui s'est traduite par une insécurité alimentaire et une malnutrition généralisées qui atteignent un niveau proche de la famine dans certaines zones¹. Les problèmes liés à la protection, y compris les déplacements forcés, la contamination par les munitions explosives, les violences sexuelles et sexistes et la maltraitance des enfants restent fondamentaux. Le pays demeure divisé entre deux grandes zones: une placée sous le contrôle de fait des autorités de Sanaa; et l'autre sous l'autorité du Gouvernement yéménite reconnu internationalement, mais qui se fragmente en plusieurs zones tenues par divers groupes armés. Le conflit multidimensionnel trouve son origine dans des divisions tribales, géographiques et sectaires; les inégalités socioéconomiques et l'exclusion politique; la pauvreté et la malnutrition chroniques; et la concurrence pour les rares ressources naturelles, dont l'eau et les terres. Ces facteurs rendent le règlement politique et la transition vers le développement durable et la paix à terme "incertains et tributaires d'une 'refonte' profonde de la nature de l'État yéménite et de sa relation à ses citoyens"².
2. Le conflit, qui donne lieu à des luttes à la fois économiques et militaires, auxquelles s'ajoutent des obstacles structurels préexistants, a déclenché une crise économique dévastatrice, des retards dans le paiement des salaires des agents de l'aide sociale et du secteur public ou l'arrêt des versements, la perturbation des services publics, des difficultés d'accès pour l'aide humanitaire, des déplacements forcés à grande échelle et l'érosion des moyens d'existence de la population et de sa capacité à faire face aux chocs³. En sus des incidences humanitaires du conflit et des difficultés d'accès qui en découlent, la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les catastrophes naturelles périodiques et les effets des changements climatiques ont contribué à la hausse du chômage, à la dépréciation de la monnaie et à l'hyperinflation, de sorte qu'un nombre croissant de ménages n'ont plus les moyens de se procurer un régime sain. L'incidence de la crise en Ukraine sur l'inflation des prix du pétrole et du blé fait que la plupart des Yéménites⁴ ne sont plus en mesure de s'alimenter correctement.
3. Ainsi, quelque 23,4 millions de personnes⁵, soit deux Yéménites sur trois, ont besoin d'une assistance humanitaire en 2022. Plus de 4,3 millions de personnes⁶ étaient déplacées à l'intérieur du pays à la fin de 2021, dont environ 26 pour cent des ménages déplacés dirigés par une femme⁷, qui sont particulièrement vulnérables du point de vue social et économique⁸. Les minorités ethniques marginalisées comme les Al-Muhamasheen et les

¹ Tandon, S. et T. Vishwanath. 2019. *Famine and the Aid Response: Evidence from the Announcement of Famine-Like Conditions in the Republic of Yemen*, p. 1.

² Réseau de nutrition d'urgence. 2020. *Strengthening the Humanitarian-Development Nexus for Nutrition in Yemen. An analysis of nutrition programming and the enabling environment*.

³ Organisation des Nations Unies – Yémen. 2021. *United Nations Yemen Common Country Analysis November 2021*; International Crisis Group. 2022. *Brokering a Ceasefire in Yemen's Economic Conflict*.

⁴ PAM. 2022. *Food security implications of the Ukraine conflict*.

⁵ Dont, selon les estimations, 22 pour cent de femmes, 23 pour cent d'hommes, 27 pour cent de filles, 28 pour cent de garçons, 15 pour cent de personnes handicapées et 3,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2022. *Humanitarian Needs Overview Yemen 2022*.

⁶ Dont, selon les estimations, 23 pour cent de femmes, 24 pour cent d'hommes, 26 pour cent de filles et 27 pour cent de garçons. Ibid.

⁷ Contre 9 pour cent avant 2015. Ibid.

⁸ Oxfam International. 2016. *From the Ground Up: Gender and Conflict Analysis in Yemen*.

personnes handicapées sont aussi touchées par les crises de façon disproportionnée⁹. En outre, 2,42 millions¹⁰ des 10,6 millions d'enfants d'âge scolaire du pays sont déscolarisés¹¹, et la crise a exacerbé le recours à des stratégies de survie très préjudiciables et les risques en matière de protection, avec des effets différents selon qu'il s'agit des femmes, des hommes, des filles ou des garçons¹².

4. Le Yémen s'est classé 162^e sur 163 pays selon l'indice mondial de la paix pour 2021¹³ et au 179^e rang sur 189 pays dans le classement 2019 de l'indice de développement humain. Les indices en matière d'égalité des sexes au Yémen étaient faibles avant le conflit et les conditions des femmes et des filles continuent de s'aggraver. En 2014, le pays s'est classé au dernier rang suivant l'indice mondial des disparités entre hommes et femmes du Forum économique mondial¹⁴ et il s'y est maintenu jusqu'en 2021, date à laquelle seul l'Afghanistan s'est classé à une moins bonne place.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

5. Même avant le début du conflit, le Yémen était en retard dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030, et les projections laissent entendre qu'aucun des objectifs n'aurait été atteint même en l'absence de conflit¹⁵. Le conflit a annulé les progrès qui avaient été accomplis jusqu'en 2014, ramenant le pays quelque 21 ans en arrière, et selon les prévisions, s'il se poursuit jusqu'en 2030, il fera reculer le développement de presque quatre décennies¹⁶.
6. Les acteurs humanitaires possédant plusieurs mandats¹⁷ sont déterminés à contribuer à la réalisation des ODD d'ici à 2030. Néanmoins, les travaux de recherche¹⁸ sur lesquels s'appuie l'analyse commune de pays, réalisés par le Pardee Centre, donnent à croire qu'il n'existe aucun moyen simple d'atténuer substantiellement les difficultés complexes auxquelles se heurte la population et que la réalisation du développement durable exigera une assistance humanitaire et des activités de développement et de consolidation de la paix complémentaires et cohérentes dans l'hypothèse d'un arrêt du conflit.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

7. *Accès à l'alimentation.* D'après une analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) de mars 2022, 17,4 millions de personnes (54 pour cent de la population) allaient se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë à un niveau dit "de crise" (phase 3 de l'IPC), voire pire, de janvier à mai 2022, dont 5,6 millions à des niveaux d'urgence (phase 4 de l'IPC) et 31 000 dans des conditions catastrophiques proches de la famine

⁹ OCHA. 2022. *Humanitarian Needs Overview Yemen 2022*.

¹⁰ Les données relatives aux personnes sont ventilées par âge, par sexe et par handicap lorsque cela est possible.

¹¹ Ce chiffre comprend, selon les estimations, 1,42 million d'enfants d'âge scolaire déplacés et 870 000 enfants handicapés qui ont beaucoup de mal à accéder à l'éducation. OCHA. 2022. *Humanitarian Needs Overview Yemen 2022*.

¹² Ibid, p. 14.

¹³ Institute for Economics and Peace. 2021. *Global Peace Index 2021: Measuring peace in a complex world*.

¹⁴ Forum économique mondial. 2019. *Global Gender Gap Report 2020*.

¹⁵ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2019. *Assessing the Impact of War on Development in Yemen*.

¹⁶ Organisation des Nations Unies – Yémen. 2021. *United Nations Yemen Common Country Analysis November 2021*; International Crisis Group. 2022. *Brokering a Ceasefire in Yemen's Economic Conflict*.

¹⁷ On entend par "acteurs humanitaires possédant plusieurs mandats" les organisations, y compris le PAM, dont les mandats opérationnels ont trait à la fois à l'action humanitaire, à l'aide au développement et à la paix.

¹⁸ PNUD. 2021. *Assessing the Impact of War in Yemen: Pathways for Recovery*.

(phase 5 de l'IPC). Il était prévu que cette situation se détériore encore davantage d'ici à juin 2022, avec 19 millions de personnes (60 pour cent de la population) en situation d'insécurité alimentaire aiguë dite de crise (phase 3 de l'IPC), voire pire, y compris 7,1 millions en phase 4 de l'IPC et 161 000 en phase 5. Il ressort des évaluations de l'insécurité alimentaire que 65 pour cent des personnes déplacées interrogées ont eu une consommation alimentaire insuffisante, contre 59 pour cent de la population non déplacée¹⁹.

8. *Élimination de la malnutrition.* Un accès limité aux produits alimentaires et de mauvaises pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants contribuent à des niveaux élevés de malnutrition chronique et aiguë. L'analyse de l'IPC pour 2022, qui s'appuie sur une enquête sur la nutrition réalisée en 2021 suivant la méthode de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART) prévoit que 2,28 millions d'enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë: 1,56 million souffriront de malnutrition aiguë modérée et 538 000 seront en danger de mort imminent à cause d'une malnutrition aiguë sévère au cours de 2022. Par ailleurs, 1,3 million de filles et de femmes en âge de procréer souffriront de malnutrition aiguë et auront besoin d'un appui nutritionnel à visée curative en 2022²⁰.
9. Les régimes de 88 pour cent des enfants de moins de 5 ans n'atteignent pas l'apport alimentaire minimum acceptable tant du point de vue qualitatif que quantitatif²¹. Les carences en micronutriments sont très répandues, avec une prévalence de l'anémie de 86 pour cent pour les enfants âgés de 6 à 59 mois et de 71 pour cent pour les filles et les femmes enceintes ou allaitantes. Environ 2,4 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique (retard de croissance).
10. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Bien que l'on dispose de données limitées, avant la crise, l'agriculture était la principale source de revenus pour 73 pour cent de la population, et ce, malgré sa faible contribution à la satisfaction des besoins alimentaires²². La plupart des exploitations agricoles sont petites et ne permettent de dégager que de faibles revenus: en effet, la productivité agricole stagne en raison d'obstacles à la rentabilité, d'une réduction du nombre et des dimensions des parcelles et d'une baisse des disponibilités en eau. Les ménages de petits exploitants ont opté pour la migration des hommes de la famille partis chercher du travail, les femmes jouant un rôle essentiel au foyer; avant la crise, ces dernières assumaient 60 pour cent de la production agricole et 90 pour cent de l'élevage²³. Les normes socioculturelles patriarcales et les droits limités des femmes ont aggravé les obstacles au rendement des petits exploitants en raison de l'accès limité des femmes aux actifs productifs, aux ressources financières et à l'information sur les marchés.

¹⁹ OCHA. 2022. *Humanitarian Needs Overview Yemen 2022*.

²⁰ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. 2022. *Yemen: Acute Malnutrition Situation January-May 2022 and Projection for June-December 2022*.

²¹ Ibid.

²² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. 2017. *Amid celebrations of World Food Day, Yemen calls for greater international assistance to food security and nutrition*.

²³ Oxfam International. 2016. *From the Ground Up: Gender and conflict analysis in Yemen*.

11. *Systèmes alimentaires durables.* Il y a deux générations, le système agricole du Yémen était relativement viable, et les besoins alimentaires du pays en grande partie satisfaits par la production locale. Toutefois, de nombreuses années de politiques de développement inadaptées et de mauvaise gouvernance, auxquelles viennent s'ajouter un conflit de longue durée, les effets des changements climatiques et la dégradation des ressources naturelles, ont nui au système alimentaire du pays²⁴ et diminué le pouvoir d'achat des ménages qui dépendent de l'agriculture²⁵. Le Yémen se classe maintenant comme un pays à faible revenu et à déficit vivrier²⁶ et sa dépendance bien établie vis-à-vis des importations de produits alimentaires rend la population vulnérable face aux fluctuations des marchés mondiaux du pétrole et des produits de base.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

12. Une paix durable et des solutions à long terme aux problèmes structurels de la pauvreté et de l'inégalité sont indispensables au succès de la lutte contre la faim. L'ampleur et la nature des lacunes et des problèmes liés à la faim ne sont pas uniformes dans tout le Yémen dans la mesure où l'accessibilité, la sécurité et la situation politique varient beaucoup. On retrouve les mêmes écarts au niveau de la capacité qu'ont les acteurs de l'aide humanitaire et du développement d'obtenir des résultats ainsi que des difficultés qui se posent lorsqu'il s'agit d'assurer le ciblage et la mise en œuvre de l'assistance alimentaire et nutritionnelle de manière impartiale et en tenant compte des risques de conflit. Selon l'aperçu des besoins humanitaires de 2022 et l'analyse commune de pays, les lacunes et problèmes liés à la faim les plus importants à traiter sont les suivants:

- *Insécurité alimentaire et nutritionnelle grave.* Sans l'assistance alimentaire vitale et le traitement de la malnutrition associés à d'autres interventions vitales, les personnes ayant atteint les phases 4 et 5 de l'IPC sont menacées de faim aiguë critique et de malnutrition, de misère, de famine et de mort²⁷.
- *Services de base et capital humain.* Une aide est nécessaire pour les personnes en phase 3 de l'IPC afin d'empêcher une nouvelle détérioration de leur situation, y compris par la prévention de la malnutrition. Un accès réduit aux services essentiels, y compris pour l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation, associé à de mauvaises habitudes alimentaires et pratiques d'hygiène, compromet le développement du capital humain²⁸.
- *Protection sociale et filets de sécurité.* Les systèmes nationaux de protection sociale étant dysfonctionnels, les personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire sont tributaires de l'aide humanitaire et des filets de sécurité assurés par des entités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG), et elles recourent fréquemment à des stratégies de survie préjudiciables pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Des possibilités se présentent de répondre aux besoins alimentaires plus efficacement à long terme en renforçant les liens entre les programmes humanitaires de type monétaire et les filets de sécurité, en tirant parti des systèmes existants qui se montrent efficaces pour la gestion des transferts de type monétaire à des fins humanitaires.

²⁴ ACAPS. 2022. *Desk review on the projected evolution of the main drivers of food insecurity over the next three to five years in Yemen.* (Non disponible en ligne.)

²⁵ Thomas, E. 2022. *Food security in Yemen: the private sector and imported food.*

²⁶ FAO. 2021. *Pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) – Liste mise à jour en juin 2021.*

²⁷ OCHA. 2022. *Humanitarian Needs Overview Yemen 2022.*

²⁸ Ibid.

- *Inégalité entre les sexes et subordination des femmes dans la société.* Les programmes d'assistance doivent promouvoir l'amélioration de la situation des femmes et des filles yéménites. La subsistance des communautés dépend de plus en plus des femmes, alors même que ces dernières se heurtent aux restrictions accrues qui pèsent sur leurs déplacements, à une moindre sécurité personnelle, aux défaillances des normes sociales protectrices et à une réduction de l'accès aux services de base.
- *Systèmes agroalimentaires.* Un pouvoir d'achat des consommateurs plus élevé, appuyé par une production vivrière équitable, et notamment des initiatives axées sur l'enrichissement des aliments, est essentiel à la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle²⁹.
- *Lacunes de la chaîne d'approvisionnement et destruction des infrastructures.* Il est nécessaire de trouver des solutions pour assurer un approvisionnement suffisant en denrées alimentaires et en produits de base sur les marchés locaux; à cet égard, il faudrait notamment prendre en compte les conséquences d'années de négligence et de destruction des terres agricoles et des infrastructures liées au transport, à l'irrigation, à la production alimentaire et à l'enrichissement des aliments³⁰.
- *Absence de données et d'analyse.* Une collecte et une analyse améliorées des données, ventilées par sexe, âge et handicap, et appuyées par des évaluations participatives sont indispensables pour une meilleure analyse du contexte et une meilleure compréhension des incidences différenciées des crises sur les individus et les groupes vulnérables³¹.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

13. Le présent plan stratégique de pays provisoire (PSPP) s'appuie sur les enseignements que le PAM a tirés de l'exécution du dernier PSPP pour le Yémen. Il a été établi à partir des constatations des évaluations des stratégies et des politiques du PAM, de l'analyse commune de pays et de l'aperçu des besoins humanitaires pour 2022, des observations des parties prenantes, y compris des donateurs, des bénéficiaires et des populations touchées, et de l'analyse prévoyant divers scénarios qu'a fait réaliser le PAM, consacrée aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire pendant la période couverte par le PSPP³².
14. Une évaluation interorganisations effectuée en 2022 concernant l'action humanitaire menée en réponse à la crise au Yémen montre que l'intervention du PAM a sauvé des vies et a contribué à améliorer la sécurité alimentaire au fil du temps. Il en ressort aussi que l'insécurité alimentaire a augmenté dès lors que la quantité de vivres distribuée a diminué. L'équipe d'évaluation a recommandé que l'on continue à donner la priorité au maintien de la sécurité alimentaire et des services de base, en renforçant l'action collective visant à cibler les personnes les plus vulnérables pour la prestation d'une aide, en renforçant la responsabilité à l'égard des populations touchées et en optant pour des solutions axées sur le redressement lorsque cela sera possible.

²⁹ ACAPS. 2022. *Desk review on the projected evolution of the main drivers of food insecurity over the next three to five years in Yemen.* (Non disponible en ligne.)

³⁰ Ibid.

³¹ ACAPS. 2019. *Yemen: Drivers of food insecurity.*

³² ACAPS. 2022. *Desk review on the projected evolution of the main drivers of food insecurity over the next three to five years in Yemen.* (Non disponible en ligne.)

15. D'autres examens et évaluations font écho aux constatations de l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire. Une évaluation réalisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a confirmé l'efficacité de la gestion communautaire de la malnutrition aiguë et l'importance qu'il y a à assurer la continuité des services pour la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë sévère et modérée à l'échelle voulue³³. Une évaluation à mi-parcours de la deuxième phase du projet pour l'amélioration de la résilience rurale au Yémen a confirmé le potentiel d'une approche interorganisations axée sur le renforcement de la résilience qui fait le lien entre l'action humanitaire et les programmes orientés vers le redressement pour promouvoir la sécurité alimentaire. Lors d'une étude participative des impacts et enseignements à retenir des programmes d'assistance alimentaire pour la création d'actifs³⁴, plus de 89 pour cent de la population ciblée a confirmé que les actifs créés ou remis en état par le PAM amélioreraient leur accès aux marchés et aux services de base.
16. À partir de ces constatations, de 2023 à 2025, le PAM mettra l'accent sur ce qui suit:
- *Continuer de donner la priorité à l'assistance alimentaire vitale à l'intention des personnes vivant dans les zones pour lesquelles les phases 4 et 5 de l'IPC ont été déclarées et des ménages les plus vulnérables dans les zones classées en phase 3 de l'IPC.* Étant donné la détérioration de la situation, le PAM continuera à fournir une assistance alimentaire vitale en donnant la priorité aux personnes se trouvant en phase 4 ou 5 ou risquant fortement d'y basculer.
 - *Faciliter la mise en œuvre d'une action humanitaire interopérable.* Le PAM soutiendra d'autres acteurs humanitaires grâce à son action de longue date au sein des communautés, en particulier dans les zones difficiles d'accès, laquelle favorise la collecte des données prenant en considération la problématique femmes-hommes, les approches partagées de l'analyse, du ciblage et de la programmation, et la coordination.
 - *Mettre les chaînes d'approvisionnement et la logistique au service des systèmes alimentaires locaux.* Le PAM recherchera des possibilités de développer les marchés et les systèmes alimentaires locaux en facilitant les achats locaux et l'enrichissement des produits alimentaires, y compris si cela est possible par l'intermédiaire de petits meuniers.
 - *Améliorer les dispositifs de reddition de comptes et de suivi pour une intervention humanitaire sûre et adaptable.* Le PAM continuera de créer des mécanismes d'évaluation, de suivi et de reddition de comptes qui appuient la communication et la participation interactives avec divers groupes de femmes, d'hommes, de filles et de garçons, y compris de personnes handicapées.
 - *Aider les communautés à parvenir à une plus grande autosuffisance, selon les besoins.* Depuis 2021, le PAM s'est attaché à progressivement remplacer la fourniture d'une assistance directe par un appui au renforcement de l'autosuffisance, bien qu'il reste difficile de mobiliser des ressources suffisantes à cet effet. Poursuivant la mise en œuvre de sa stratégie de 2021 pour le Yémen relative à la résilience et aux moyens d'existence, le bureau de pays investira dans des solutions plus durables à long terme qui renforcent la résilience des communautés face aux chocs tout en protégeant leur dignité.

³³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2021. *Evaluation of Community-Based Management of Acute Malnutrition in Yemen*. (Non disponible en ligne.)

³⁴ PAM. 2020. *Review of Food Assistance for Assets in Yemen. Impact and Lessons Learned*. (Non disponible en ligne.)

- *Traiter les facteurs à l'origine des besoins lorsque cela sera possible.* En tant qu'organisme possédant plusieurs mandats qui a une large et profonde empreinte opérationnelle, le PAM est particulièrement bien placé pour concevoir et promouvoir la mise en œuvre de mesures plus efficaces et plus cohérentes dans le domaine de l'action humanitaire et du développement, et ce au moyen d'activités complémentaires de création d'actifs et de moyens d'existence, de prévention de la malnutrition et d'éducation.
- *Jeter les bases de meilleurs systèmes nationaux de protection sociale.* En exploitant les systèmes mis au point pour prodiguer des secours, le PAM appuiera l'établissement de systèmes de protection sociale à partir de données factuelles et la réactivation des filets de sécurité lorsque cela deviendra possible. Dans le même temps, il continuera d'étudier les possibilités de rationalisation des registres de bénéficiaires, y compris au moyen de l'enregistrement biométrique, en lien avec des plateformes d'exécution qui favorisent la transposition à plus grande échelle des programmes relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la santé et aux moyens d'existence.
- *Traitement des questions transversales concernant l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, la prise en compte des risques de conflit, l'inclusion et les risques en matière de protection.* En 2022, le PAM procédera à des évaluations participatives des questions liées à la problématique femmes-hommes, aux risques en matière de protection, à la mobilisation des communautés et à la cohésion sociale. Au cours de ces évaluations, il recueillera des données intrafamiliales pour affiner sa compréhension de la prise de décisions au sein du ménage concernant la distribution de vivres. Ces données seront utilisées pour élaborer, au titre du PSPP, des activités adaptées au contexte, sûres, inclusives, tenant compte de la problématique femmes-hommes et, le cas échéant, visant à faire évoluer les relations entre les sexes.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

17. En l'absence d'un cadre stratégique convenu à l'échelle nationale et de Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le Plan-cadre de coopération), ou de plan et stratégies de développement national (y compris au niveau des ministères et des collectivités locales), les opérations du PAM se sont inspirées du Plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour le Yémen.
18. Depuis 2019, une réorientation stratégique s'est produite quant à l'étendue de la participation des acteurs du développement, qui s'est développée au-delà de son axe traditionnel, qui est de créer des institutions publiques et de les renforcer, pour inclure la prestation de services et l'appui aux filets de sécurité assurés par des organismes des Nations Unies et des ONG internationales jusqu'à ce que le Gouvernement se dote des moyens nécessaires pour prendre le relais. En 2022, l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen a rédigé un Plan-cadre de coopération transitoire pour 2022-2024 qui – de façon exceptionnelle – a été approuvé par les membres de l'équipe de pays des Nations Unies sans être signé par le Gouvernement. Le Plan-cadre de coopération transitoire décrit le dispositif des Nations Unies pour la prise en compte des problèmes de développement au Yémen, pays où les principales institutions publiques sont fragmentées, les acteurs étatiques sont des parties au conflit en cours et où il n'y a pas de budget national depuis 2014.
19. La phase 1 du cadre économique pour le Yémen de 2021 vise à poser les fondements de la riposte du système des Nations Unies à l'insécurité alimentaire, laquelle est assurée par divers partenariats en étroite collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, les donateurs multi- et bilatéraux et les parties prenantes yéménites.

20. Le PAM veillera à ce que le PSPP concorde avec les programmes d'autres acteurs de l'aide humanitaire et du développement et les complète à la faveur du rôle de chef de file que joue le PAM dans les modules, de son travail au sein de deux groupes de résultats dans le cadre du Plan-cadre de coopération transitoire, de sa participation aux travaux consacrés au cadre économique pour le Yémen, et de son rôle vital eu égard au Plan de réponse humanitaire.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

21. Pour fixer ses objectifs, le PAM consulte en permanence les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise au moyen d'évaluations quantitatives et qualitatives des besoins, ainsi que de systèmes de suivi et de mécanismes communautaires de remontée de l'information inclusifs et accessibles afin de mieux comprendre les priorités et les préoccupations de ces personnes. Le PAM s'entretient aussi régulièrement avec les partenaires coopérants, les donateurs, les homologues au sein du Gouvernement reconnu internationalement et les autorités de Sanaa, et d'autres entités des Nations Unies.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

22. Le présent PSPP s'articule autour des trois piliers interdépendants et des quatre effets directs du PSPP pour 2019-2021: assistance vitale (effets directs 1 et 2 du PSPP); interventions axées sur le redressement et intervention initiale face aux problèmes structurels (effet direct 3 du PSPP); et services d'appui (effet direct 4 du PSPP). Ces piliers et effets directs sont conformes au Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et reposent sur la théorie du changement suivante:
- *Si* le PAM stabilise la situation en matière de sécurité alimentaire dans les zones en phase 4 et 5 de l'IPC et les parties les plus vulnérables des zones en phase 3 grâce à une assistance alimentaire et nutritionnelle humanitaire qui s'inscrit dans la durée et tient compte des facteurs de la sécurité alimentaire, de la vulnérabilité socioéconomique et de la malnutrition dans les zones en phase 3 de l'IPC au moyen de la création d'actifs, de programmes relatifs aux moyens d'existence et de prestation de services qui favorisent l'égalité et l'initiative;
 - *et* soutient une action humanitaire interopérable au moyen d'activités de prestation de services et d'appui – notamment en dirigeant la production de données factuelles, des plateformes d'exécution conjointes et des systèmes de gestion des bénéficiaires avec les partenaires – qui constitueront la base d'efforts cohérents et complémentaires menés dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix dans l'hypothèse de l'arrêt du conflit;
 - *alors* l'insécurité alimentaire et la malnutrition n'augmenteront pas au Yémen durant le PSPP dans les zones en phase 4 ou 5 de l'IPC; l'insécurité alimentaire et la malnutrition diminueront progressivement dans les zones en phase 3; et des bases seront jetées en vue d'une reprise inclusive et de progrès vers les ODD 2 et 17.
23. Suivant une approche favorisant l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, le PAM s'attachera de plus en plus à soutenir une intervention humanitaire intégrée axée sur l'être humain et à ouvrir précautionneusement des perspectives de paix et de développement tout en œuvrant à se ménager la possibilité de conduire une action humanitaire fondée sur le respect de certains principes.

24. L'effet direct 1 du PSPP comprendra toutes les activités d'assistance alimentaire et nutritionnelle vitales. L'effet direct 2 du PSPP mettra l'accent sur les activités intégrées d'intervention face aux crises, qui atténuent les manifestations de l'insécurité alimentaire grave et de la malnutrition aiguë chez les groupes à risque tout en contribuant à progresser vers l'adoption d'une approche axée sur les 8 000 premiers jours de la vie³⁵. L'effet direct 3 du PSPP englobe la création d'actifs et l'appui aux moyens d'existence visant à renforcer les filières et les systèmes alimentaires, contribuant ainsi à réduire le besoin d'assistance alimentaire à long terme. L'effet direct 4 du PSPP incorporera les services délégués qu'assure le PAM et l'appui aux évaluations et à la coordination intersectorielles, aux plateformes d'exécution conjointes et aux systèmes de gestion des bénéficiaires, conformément à la réforme du système des Nations Unies pour le développement.
25. Comme le prévoient les politiques du PAM, des produits à dimension nutritionnelle sont intégrés dans toutes les activités; de même, il est fait appel à des approches tenant compte de la problématique femmes-hommes et la conception prend en considération les risques de conflit, la boîte à outils que le PAM a élaborée en l'espèce étant utilisée à cet égard. Le PAM collaborera avec les partenaires locaux et régionaux pour entreprendre des travaux de recherche formative qui éclaireront la communication visant à faire évoluer la société et les comportements et les activités de sensibilisation et de promotion concernant la nutrition de manière à encourager l'adoption de régimes sains. Parmi les services additionnels figurent des campagnes d'information et de sensibilisation des communautés et la promotion du partage des responsabilités entre parents ou autres personnes qui s'occupent de la santé et du bien-être des enfants.
26. En s'appuyant sur des évaluations menées au niveau des projets, le PAM aura recours à des activités ayant fait leurs preuves pour soutenir l'autonomisation économique des femmes grâce aux projets relatifs aux repas scolaires, à la création d'actifs et aux moyens d'existence. Il prendra systématiquement en compte la question de la protection dans tous les programmes en mettant en œuvre la stratégie du bureau de pays relative à la protection et à la responsabilité pour 2021-2023 et continuera de prendre une part active au module de la protection, au groupe de travail sur la problématique femmes-hommes et à l'équipe spéciale chargée de l'inclusion.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays provisoire, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays provisoire: Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise dans tout le Yémen sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats toute l'année

27. L'effet direct 1 du PSPP vise à stabiliser la situation en matière de sécurité alimentaire des personnes en situation d'insécurité alimentaire grave en phase 4 ou 5 de l'IPC et des personnes les plus vulnérables et à risque en phase 3 de l'IPC, et à fournir des services de traitement de la malnutrition aiguë modérée aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans. Les travaux du PAM en lien avec la codirection du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture relèvent de cet effet direct.

³⁵ Ceci est conforme à la stratégie du PAM en matière d'alimentation scolaire pour 2020-2030. L'approche axée sur les 8 000 premiers jours de la vie reconnaît que pour consolider les acquis initiaux, et pour que les enfants réalisent pleinement leur potentiel à l'âge adulte, il faut s'assurer que les enfants et les jeunes adultes restent en bonne santé et sont correctement nourris tout au long des périodes vulnérables de leur développement, entre leur conception et le début de la vingtaine.

Effet direct stratégique du PAM

28. Cet effet direct du PSPP est conforme à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

29. Cet effet direct du PSPP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

30. Cet effet direct du PSPP contribue à l'objectif stratégique 1 du Plan de réponse humanitaire (Réduction de la morbidité et de la mortalité des femmes, des filles, des garçons et des hommes touchés par une crise au moyen d'une assistance humanitaire vitale multisectorielle) et au pilier 1 du cadre économique pour le Yémen [Assistance alimentaire et monétaire d'urgence (zones en phase 4 ou 5 de l'IPC)].

Produits escomptés

31. Les trois produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct:
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire grave reçoivent de façon régulière, chaque mois ou périodiquement, une assistance alimentaire non assortie de conditions fondée sur des distributions d'aliments nutritifs, des transferts de bons ou des transferts de type monétaire qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.
 - Les personnes en situation d'insécurité alimentaire ciblées reçoivent une assistance de type monétaire assortie de conditions dès lors qu'elles participent à la remise en état des actifs communautaires, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
 - Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés destinés à traiter la malnutrition aiguë modérée.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire vitale aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et offrir à la population des possibilités de passer des secours d'urgence à l'autosuffisance

32. Le PAM veillera à suivre une approche de l'assistance alimentaire générale qui soit fondée sur des données factuelles, évolutive, inclusive, qui tienne compte de la problématique femmes-hommes³⁶ et qui soit fournie au moyen de trois modalités de transfert – produits alimentaires en nature, bons-produits distribués grâce à un réseau de négociants, et transferts de type monétaire – en quantité suffisante pour satisfaire environ 80 pour cent des besoins alimentaires minimaux des ménages les plus gravement touchés par l'insécurité alimentaire. Les ménages moins sérieusement touchés recevront une aide moindre, notamment sous la forme d'une assistance alimentaire périodique. L'assistance alimentaire conditionnelle prenant la forme de transferts de type monétaire visera à promouvoir l'autosuffisance dans les ménages qui sont mieux lotis, mais toujours en situation d'insécurité alimentaire, tout en appuyant la création d'actifs et le redressement rapide à l'échelle locale, y compris par la reconstruction des infrastructures scolaires.

³⁶ Parmi les mesures prises figurent la participation effective des femmes aux comités chargés de l'assistance alimentaire; des modalités de distribution sûres tenant compte de la problématique femmes-hommes; et la présence d'agents des deux sexes chargés de recueillir les observations en retour et les réclamations sur les sites de distribution. Dans le cadre de l'assistance alimentaire générale assurée par le PAM, les personnes handicapées se voient offrir la possibilité de désigner quelqu'un qui pourra récupérer pour elles ce qui leur est destiné. Des données concernant le handicap sont recueillies dans toute la mesure possible, conformément aux instructions émises par le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap.

Activité 2: Assurer une assistance nutritionnelle vitale aux personnes souffrant de malnutrition aiguë

33. L'activité 2 relève de l'appui nutritionnel concerté que le PAM apporte avec l'UNICEF pour traiter la malnutrition aiguë sévère et garantir une parfaite continuité du traitement de la malnutrition. Même si cette activité est principalement assurée par les établissements de santé en partenariat avec l'UNICEF, le PAM aura recours à des équipes mobiles pour se rendre sur les lieux difficiles à atteindre et toucher les personnes qui sont éloignées des centres de santé, y compris dans les zones abritant des personnes déplacées.
34. Les personnes souffrant de malnutrition aiguë modérée seront recensées par les agents de santé bénévoles des communautés ou au moyen de campagnes de dépistage organisées par le Ministère de la santé qui se fondent sur le périmètre brachial et l'indice poids/taille type. Les enfants recevront un supplément nutritif à base de lipides (grande quantité) fournissant 500 kilocalories par jour pendant 90 jours en moyenne. Les filles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë recevront une ration mensuelle à emporter de 6 kilogrammes de Super Cereal, qui fournit 820 kilocalories par jour et des micronutriments, du début du deuxième trimestre de leur grossesse jusqu'à ce que leurs nourrissons aient atteint l'âge de 6 mois. Les bénéficiaires cesseront d'être pris en charge après avoir rempli les critères suivants: périmètre brachial de plus de 125 millimètres pour les enfants de moins de 5 ans et de plus de 230 millimètres pour les femmes.

Partenariats

35. La mise en œuvre de l'assistance alimentaire générale sera coordonnée par l'intermédiaire du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, et le PAM collaborera avec les autorités locales, les partenaires coopérants, les négociants, les acteurs de la société civile et un prestataire de services financiers pour en assurer la gestion.
36. Le PAM continuera à participer au mécanisme d'intervention rapide interorganisations avec le Fonds des Nations Unies pour la population et l'UNICEF. Ce mécanisme appuie la distribution de rations alimentaires, de trousseaux d'hygiène ou kits destinés aux personnes de passage déplacées dans les 72 heures suivant leur déplacement.

Hypothèses

37. Un financement sera disponible pour pérenniser la fourniture de vivres et le traitement de la malnutrition aiguë modérée. Les produits alimentaires et pétroliers mondiaux restent disponibles et leurs prix n'augmentent pas fortement. Les autorités accordent l'accès nécessaire pour mettre les activités en œuvre et le conflit armé ne s'aggrave pas en première ligne ni dans les zones contestées.

Stratégie de transition et de transferts des responsabilités

38. Le PAM fera preuve de souplesse en adaptant l'assistance alimentaire générale et le traitement de la malnutrition aiguë modérée à l'évolution des besoins et en les supprimant lorsqu'ils ne sont plus nécessaires. La fourniture d'assistance alimentaire assortie de conditions à des ménages et des communautés ciblés dans les zones en phase 3 de l'IPC contribuera à renforcer les capacités de faire face et à appuyer les ménages en situation d'insécurité alimentaire alors même qu'ils progressent vers l'autosuffisance. Le PAM continuera à renforcer les capacités d'intervention des partenaires coopérants en établissant des plans de renforcement des capacités dans les programmes humanitaires.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays provisoire: Les groupes de population ciblés dans tout le Yémen, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire et les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel et à risque, ont accès à des services de base tout au long de l'année

39. Complétant l'effet direct 1 du PSPP, l'effet direct 2 vise à parvenir à une réduction progressive de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition tout en renforçant le capital humain. Il incorpore l'appui aux services de prévention de la malnutrition et aux services sociaux en mettant l'accent sur les programmes relatifs aux repas scolaires nutritifs et à l'éducation visant à accroître et à stabiliser la fréquentation scolaire.

Effet direct stratégique du PAM

40. Cet effet direct du PSPP est conforme à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

41. Cet effet direct du PSPP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

42. L'effet direct 2 du PSPP contribue à l'objectif stratégique 1 du Plan de réponse humanitaire et à l'effet 4 du Plan-cadre de coopération transitoire (D'ici à 2024, la population du Yémen, en particulier les femmes, les adolescents, les filles et les personnes risquant d'être laissées de côté bénéficieront d'une protection sociale et de services sociaux renforcés axés sur l'être humain, étayés par des données factuelles et adaptés aux besoins, équitables, inclusifs et tenant compte des disparités liées au sexe et à l'âge).

Produits escomptés

43. Les six produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct 2 du PSPP:

- Les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes en situation de risque, y compris les adolescentes, reçoivent des produits alimentaires ou des transferts de type monétaire pour prévenir la malnutrition.
- Les bénéficiaires ciblés reçoivent des informations concernant les bons comportements alimentaires et les pratiques adéquates en matière d'alimentation, d'hygiène et de santé, qui étoffent leurs connaissances et améliorent leur nutrition et leur état de santé.
- Les bénéficiaires ciblés recueillent les fruits de la capacité accrue qu'ont les dispensaires locaux de mettre en œuvre des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition.
- Les filles et les garçons d'âge scolaire dans les districts ciblés reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce afin d'améliorer leur apport alimentaire et nutritionnel et de faire croître les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études.
- Les filles et les garçons d'âge scolaire et leur communauté bénéficient de campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et d'activités de sensibilisation et de promotion dans le domaine de la nutrition qui les incitent à adopter une alimentation saine.
- Les populations vulnérables recueillent les fruits de la capacité accrue qu'ont les institutions locales et nationales de mettre en œuvre des filets de protection sociale.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir une assistance aux groupes vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont ciblés en vue de prévenir la malnutrition et d'améliorer leur apport alimentaire

44. Cette activité sera menée à l'échelle des communautés et mise en œuvre par des partenaires coopérants et des bénévoles. Le PAM fournira aux enfants âgés de 6 à 23 mois une ration mensuelle de 1,5 kilogramme d'un supplément nutritif à base de lipides (quantité moyenne) qui fournit 281 kilocalories par jour et des micronutriments essentiels. Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes recevront une ration de 3 kilogrammes de Super Cereal chaque mois à partir du deuxième trimestre de grossesse et pendant une période d'allaitement de six mois afin de prévenir la malnutrition et les carences en micronutriments. Étant donné que la plupart des zones présentant des taux de malnutrition aiguë élevés ont aussi des taux élevés de retard de croissance, le PAM apportera un soutien pendant les 1 000 premiers jours de la vie au moyen de transferts de type monétaire distribués aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes et aux personnes qui s'occupent d'enfants de moins de 2 ans qui participent aux activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et qui utilisent des services sanitaires prénatals et postnatals.

Activité 4: Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons d'âge scolaire

45. Le PAM prévoit de fournir 100 grammes de barres enrichies à base de dattes ou de biscuits à haute teneur énergétique – achetés dans la région, si la production locale ne peut pas répondre aux besoins – à des enfants inscrits dans des écoles primaires, et aux enfants du primaire et du secondaire, y compris les adolescentes, dans les établissements d'enseignement continu³⁷. Parmi les bénéficiaires du programme de repas scolaires figureront des enfants d'âge scolaire qui ont perdu leurs parents et des enfants handicapés ou ayant des besoins spécifiques inscrits dans des établissements d'enseignement spécialisés.
46. Le PAM étendra le projet pour des "cuisines saines" à de nouvelles régions en fournissant aux enfants des repas nutritifs frais utilisant la production locale tous les jours où ils vont en classe. Ce projet constitue un point de départ pour l'action du PAM qui vise à promouvoir l'autonomisation économique des femmes issues de ménages à faible revenu en recrutant ces dernières dans les cuisines où elles suivent régulièrement des cours de formation aux pratiques en matière de sécurité sanitaire et de préparation des aliments. Chaque fois que possible, le projet servira de passerelle vers des activités de renforcement de la résilience à long terme en utilisant des produits frais obtenus auprès de petits exploitants bénéficiant de l'appui du PAM. L'activité 4 est en lien avec les efforts menés à l'échelle communautaire au titre de l'activité 1 pour remettre en état les infrastructures scolaires endommagées, une assistance alimentaire assortie de conditions étant fournie de façon à favoriser un redressement rapide.

Partenariats

47. Le PAM restera un membre actif des modules de la nutrition et de l'éducation en collaborant étroitement avec le Ministère de la santé publique et de la population. Il travaillera conjointement avec l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé, des ONG et d'autres partenaires, y compris les organisations locales dirigées par des femmes dans le but de fournir un ensemble intégré de services de santé et de nutrition dans les districts prioritaires.

³⁷ Ces établissements, appelés "All-through schools", réunissent les niveaux d'enseignement primaire et secondaire dans le même établissement.

48. Le PAM mettra en œuvre des activités de repas scolaires en partenariat avec le Ministère de l'éducation dans les zones contrôlées par le Gouvernement reconnu internationalement et dans le cadre du projet d'alimentation scolaire et de secours humanitaires dans les zones contrôlées par les autorités de Sanaa. Le projet pour des "cuisines saines" sera mis en œuvre par les partenaires coopérants en collaboration avec les autorités locales chargées de l'éducation.
49. Le PAM travaille en collaboration avec la Banque mondiale, l'UNICEF et Save the Children au projet en faveur du rétablissement des services d'éducation et de l'apprentissage au Yémen, dans le cadre duquel sont organisées des interventions complémentaires à caractère pédagogique dans 1 000 écoles dans le but de maintenir l'accès à l'enseignement primaire, d'améliorer les résultats en matière d'apprentissage et de renforcer les capacités dans le secteur de l'éducation nationale.
50. Le PAM continuera d'appuyer le développement du système d'information de gestion sur l'éducation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'UNICEF. En coordination avec le Partenariat mondial pour l'éducation, le projet facilite la mise en œuvre du plan de transition dans le domaine de l'éducation pour 2019-2021, en aidant les autorités chargées de l'éducation à élaborer un système de gestion des données tenant compte de la problématique femmes-hommes qui réponde aux normes minimales d'éducation dans les situations d'urgence du Réseau interorganisations pour l'éducation dans les situations d'urgence.

Hypothèses

51. Le PAM reçoit des donateurs le financement requis pour mettre en œuvre toutes les activités. L'accès aux zones ciblées reste possible.

Stratégie de transition et de transferts des responsabilités

52. Au titre de l'activité 3, le PAM renforcera les moyens des partenaires locaux et du Ministère de la santé publique et de la population, en assurant les approvisionnements et en formant des bénévoles dans les communautés, des coordonnateurs chargés de la nutrition et du personnel des centres de santé à la gestion communautaire de la malnutrition aiguë, à la gestion de l'entreposage des produits alimentaires, au suivi et à l'établissement de rapports. Des mesures additionnelles de renforcement des capacités seront prises pour appuyer la mise au point d'une plateforme d'exécution pour les interventions nutritionnelles, l'accent étant mis sur les préparatifs du transfert au Ministère de la responsabilité de la prestation des services de soins.
53. Au titre de l'activité 4, le PAM continuera de travailler avec le Ministère de l'éducation pour jeter les bases d'une redynamisation du programme national de repas scolaires du Yémen.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays provisoire: Les ménages et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées dans tout le Yémen, y compris ceux touchés par des chocs climatiques, bénéficient de moyens d'existence et de systèmes alimentaires plus résilients tout au long de l'année

54. L'effet direct 3 du PSPP englobe des activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, et reflète l'attention croissante portée par le PAM au développement du capital naturel, physique, social, financier et humain, l'objectif étant de renforcer l'autosuffisance et l'investissement dans les filières et les systèmes alimentaires.

Effet direct stratégique du PAM

55. Cet effet direct du PSPP est conforme à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

56. L'effet direct 3 du PSPP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

57. L'effet direct 3 du PSPP contribue à l'objectif stratégique 2 du Plan de réponse humanitaire (Amélioration des conditions de vie et de la résilience des femmes, des hommes, des filles et des garçons touchés par une crise grâce à la fourniture d'une assistance sûre en temps voulu), au pilier 2 du cadre économique pour le Yémen (Mesures visant à accroître le pouvoir d'achat et à appuyer la production vivrière locale) et à l'effet 1 du Plan-cadre de coopération transitoire pour 2022-2024 (D'ici à 2024, les personnes vivant au Yémen, en particulier les femmes, les adolescents et les filles, et les personnes appartenant aux communautés les plus vulnérables et les plus marginalisées bénéficient d'un meilleur accès, égal et inclusif, à des aliments nutritifs, à des moyens d'existence durables et résilients et à la stabilité environnementale).

Produits escomptés

58. Les quatre produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct 3 du PSPP:

- Les ménages en situation d'insécurité alimentaire reçoivent une assistance monétaire afin de protéger et de rétablir les actifs, les infrastructures et les moyens d'existence au sein de leur communauté.
- Les personnes ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, et en particulier les femmes et leur communauté bénéficient d'un soutien aux moyens d'existence, d'actifs remis en état et de systèmes alimentaires renforcés qui leur permettent d'accéder plus facilement à des vivres et à des marchés stables.
- Les communautés et les ménages en situation d'insécurité alimentaire recueillent les fruits de la capacité accrue qu'ont les institutions locales de mettre en œuvre des initiatives intégrées dans les domaines de la résilience communautaire et de l'infrastructure sociale.
- Les petits exploitants agricoles et leur communauté bénéficient de campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et d'activités de sensibilisation et de promotion concernant la nutrition, l'objectif étant d'accroître la disponibilité d'aliments sains et de stimuler la demande à cet égard.

Activités essentielles

Activité 5: Favoriser un redressement rapide et renforcer les moyens d'existence des ménages et des communautés tout en subvenant aux besoins alimentaires les plus pressants des ménages en situation d'insécurité alimentaire

59. L'activité 5 est la traduction opérationnelle de la stratégie du bureau de pays en matière de résilience et de moyens d'existence: elle contribue au relèvement des systèmes agroalimentaires et des moyens d'existence au moyen d'interventions axées sur l'assistance alimentaire pour la création d'actifs et l'assistance alimentaire pour la formation, ainsi que de subventions aux petits exploitants agricoles, en particulier aux femmes. En s'appuyant sur les succès remportés par le projet pour l'amélioration de la résilience rurale au Yémen et le projet pour l'action en faveur de la résilience, l'activité complète les opérations de secours du PAM en ciblant principalement les individus et les ménages qui ne reçoivent pas d'assistance alimentaire générale et qui résident dans des zones relativement stables à un niveau d'insécurité alimentaire dit "de crise" (phase 3 de l'IPC). Elle englobe les campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et les activités de sensibilisation et de promotion dans le domaine de la nutrition visant à prévenir la malnutrition. Les participants aux activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs

ou aux activités de formation recevront en moyenne 3,5 dollars par jour³⁸, et ils prendront part à ces activités sur une période de six mois.

60. Dans le cadre de ses activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs, le PAM mettra l'accent sur la réduction des risques de catastrophe et sur les activités agricoles, comme la construction ou la remise en état de systèmes de collecte de l'eau et d'irrigation pour appuyer le rétablissement de systèmes alimentaires durables. Il suivra l'approche à trois niveaux de la planification en utilisant des outils participatifs et le profilage de la vulnérabilité pour sélectionner les zones et les groupes de population cibles et pour éclairer la conception de projets tenant compte des risques de conflit et de la problématique femmes-hommes et qui répondent aux besoins des diverses catégories de personnes, tout en augmentant leur participation. Le PAM intègre des mesures visant à faire en sorte que les femmes accèdent plus facilement aux ressources et en aient davantage le contrôle.
61. Les participants prendront part à des programmes d'assistance alimentaire pour la formation pendant une durée minimale de six mois et ces programmes seront conçus sur la base d'études de marché et compte tenu des préférences des bénéficiaires. Le PAM étudiera les possibilités d'aider les personnes handicapées, y compris grâce à des partenariats avec leurs organisations, et les femmes, au moyen d'interventions d'assistance alimentaire pour la formation qui favorisent l'apprentissage du calcul, l'alphabétisation, l'éducation à la nutrition et l'acquisition de compétences pratiques.
62. Les subventions et les activités de développement des capacités à l'intention des petits exploitants appuieront la relance de la production agricole et de la commercialisation des produits agricoles en favorisant l'autonomisation économique de femmes et d'hommes à faible revenu grâce à l'acquisition de compétences recherchées qui leur permettent de participer aux systèmes de marché.
63. Au moment de recruter des spécialistes extérieurs, le PAM soulignera l'importance des garanties environnementales et sociales dans la mise en œuvre des interventions, y compris de garanties visant à réduire les risques d'origine climatique, et mettra l'accent sur le renforcement de la capacité des autorités et des communautés locales à anticiper les chocs climatiques, à s'y préparer et à y faire face³⁹.

Partenariats

64. Le PAM mettra en œuvre l'activité 5 en collaboration avec les partenaires coopérants et ses partenaires du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et dans le cadre de programmes conjoints qui englobent le projet pour l'amélioration de la résilience rurale au Yémen, exécuté conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale du Travail; le projet pour l'action en faveur de la résilience, exécuté avec la FAO et l'UNICEF; et le projet d'intervention et de résilience liées à la sécurité alimentaire au Yémen exécuté avec la FAO et le PNUD.

Hypothèses

65. La situation en matière de sécurité reste stable et le financement par des donateurs est garanti. Les partenaires techniques et le contrôle par des personnes qualifiées sont maintenus, et les communautés reçoivent un appui pour parvenir à prendre en main les actifs.

³⁸ La valeur des transferts dépend du prix sur le marché local d'un assortiment alimentaire sain et nutritif.

³⁹ Le Yémen a présenté une communication nationale à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2018.

Stratégie de transition et de transferts des responsabilités

66. Le PAM ne prévoit pas de transférer la responsabilité d'activités au titre de cet effet direct pendant la période couverte par le PSPP et continuera de collaborer avec les communautés, les collectivités locales et les acteurs de la société civile, les donateurs, les entités des Nations Unies et les acteurs du secteur privé sur le renforcement des institutions locales. Les travaux du PAM sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'avancement des femmes incorporeront des préparatifs en vue d'une transition et d'un transfert des responsabilités éventuels, y compris des mesures tendant à renforcer les capacités pertinentes des ministères et des autorités dirigeantes ainsi que les liens entre les partenaires coopérants, les comités à assise communautaire et les institutions spécialisées locales.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays provisoire: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement collaborent efficacement pour aider la population du Yémen et pour maintenir les services essentiels toute l'année

67. Cet effet direct du PSPP témoigne de la contribution du PAM à des actions cohérentes et complémentaires d'aide humanitaire et de développement et de son rôle de catalyseur dans la riposte humanitaire interopérable qui prend la forme de prestation de services et d'un encadrement des opérations pour ce qui concerne la production de données factuelles et la mise en place de plateformes d'exécution conjointes et de systèmes de gestion des bénéficiaires.

Effet direct stratégique du PAM

68. Cet effet direct du PSPP est conforme à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

69. Cet effet direct du PSPP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

70. Cet effet direct du PSPP contribue à la réalisation de tous les objectifs stratégiques du Plan de réponse humanitaire et jette les fondements de la réalisation de l'effet 4 du Plan-cadre de coopération transitoire (D'ici à 2024, les populations vivant au Yémen, en particulier les femmes, les adolescents, les filles et les personnes qui risquent d'être laissées de côté bénéficieront du renforcement d'un dispositif de protection sociale et de services sociaux à dimension humaine, fondés sur des éléments factuels et des besoins, équitables, inclusifs et tenant compte de la problématique femmes-hommes et de l'âge). Il contribue aussi au pilier 3 du cadre économique pour le Yémen (Réduire le coût du financement et du transport des produits alimentaires importés).

Produits escomptés

71. Les six produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct 4 du PSPP:

- Les populations touchées par une crise recueillent les fruits de la disponibilité du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), qui transporte le personnel humanitaire et facilite l'aide humanitaire.
- Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des capacités logistiques accrues des partenaires humanitaires.
- Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des capacités informatiques accrues des partenaires humanitaires.
- Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des capacités opérationnelles accrues des partenaires humanitaires bénéficiant de services bilatéraux (dispositif de prestation de services sur une base bilatérale).

- Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement de la production de données factuelles, de la coordination et du suivi, qui améliore l'efficacité et la qualité du ciblage.
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement des plateformes d'exécution conjointes et des systèmes de gestion des bénéficiaires à l'appui d'une intervention intersectorielle intégrée, qui peuvent contribuer à la remise en état de filets de sécurité harmonisés.

Activités essentielles

Activités 6 à 8: Fournir des services délégués à la communauté humanitaire pour renforcer le soutien qu'elle apporte aux personnes touchées par une crise par l'intermédiaire de l'UNHAS (activité 6); du module de la logistique (activité 7); et du module des télécommunications d'urgence (activité 8)

72. *Activité 6.* Mettant à profit sa forte empreinte sur le terrain et ses compétences techniques, le PAM fournit des services délégués qui apportent une précieuse contribution à l'intervention humanitaire interorganisations. L'UNHAS, géré par le PAM, continuera à fournir des services aériens essentiels à la communauté humanitaire pour atteindre les zones de mise en œuvre des projets. Il fournira des services de transport de cargaisons légères, de sécurité et d'évacuation médicale.
73. *Activité 7.* En tant que chef de file du module de la logistique, et conformément au Plan de réponse humanitaire pour le Yémen, le PAM assurera des activités de coordination de la logistique et assurera l'accès à des services de logistique suffisants et fiables ainsi qu'à des informations importantes du point de vue opérationnel afin d'assurer en temps voulu un approvisionnement ininterrompu en articles de secours d'une importance vitale au profit des personnes touchées.
74. *Activité 8.* Le PAM dirigera le module des télécommunications d'urgence en fournissant un appui technique sûr en matière de télécommunications, des plateformes Internet, des services de connectivité et des services connexes et un contrôle des infrastructures informatiques. Le module contribuera à des améliorations au niveau communautaire en appuyant un accès général à Internet et aux services informatiques.

Activité 9: Fournir des services à la demande aux partenaires pour renforcer le soutien qu'ils apportent aux personnes touchées par une crise

75. Le PAM continuera à appuyer les entités des Nations Unies et d'autres partenaires de l'action humanitaire et du développement en fournissant des services logistiques à la demande, des services d'achats de produits non alimentaires et des services administratifs et informatiques auxquels s'applique le principe du recouvrement intégral des coûts dans le cadre de son dispositif de prestation de services sur une base bilatérale. Les services fournis auront trait à un fonds renouvelable pour les carburants, aux hôpitaux, aux usines de traitement des eaux et à des solutions à la demande pour les transports maritimes et aériens et la gestion des entrepôts, et à d'autres besoins de la chaîne d'approvisionnement.
76. En tant qu'acteur technique de premier plan pour la collecte et l'analyse de données relatives à la sécurité alimentaire, la nutrition et la vulnérabilité socioéconomique, le PAM fournira des analyses qui contribuent à la compréhension commune de la vulnérabilité et des besoins, lesquelles s'inscriront dans l'aperçu des besoins humanitaires et le bilan commun de pays et seront utilisées pour élaborer des programmes cohérents autour du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

77. Le PAM tirera aussi parti des plateformes d'exécution conjointes et des systèmes de gestion des bénéficiaires pour soutenir l'intervention humanitaire. Ces systèmes peuvent aussi éclairer la prise de décisions au sujet des filets de sécurité non contributifs appuyés par les acteurs du développement et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies et des ONG. Le PAM s'attachera à accroître la coopération technique et le soutien au renforcement des capacités organisationnelles qu'il fournit au profit des politiques, des programmes et des systèmes de prestation d'assistance sociale.

Hypothèses

78. Le choix limité de modalités de transport international et national pour entrer au Yémen et en sortir continue d'imposer de lourdes contraintes opérationnelles à l'intervention humanitaire interorganisations et il y a toujours une demande à satisfaire émanant des communautés de l'aide humanitaire et du développement.

Stratégie de transition et de transferts des responsabilités

79. S'appuyant sur les enseignements tirés des activités et des systèmes humanitaires recourant aux transferts de type monétaire, le PAM continuera à faire en sorte que des investissements ciblés soient réalisés pour soutenir la remise en état de la protection sociale et des systèmes alimentaires lorsque cela sera possible.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

80. Compte tenu des besoins évalués au moyen de données sur la sécurité alimentaire et la nutrition, d'enquêtes menées sur l'insécurité alimentaire aiguë et la malnutrition aiguë au titre de l'IPC et de l'enquête nutritionnelle SMART, le PAM vise à atteindre 25 millions de personnes dans le cadre du présent PSPP. Pour la plupart des activités, il ciblera des zones et des bénéficiaires considérés comme prioritaires par le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et par celui de la nutrition et de l'éducation, tandis que le traitement de la malnutrition aiguë modérée (activité 2) complètera le traitement de la malnutrition aiguë sévère assuré par l'UNICEF; le PAM continuera en outre à déployer des outils d'évaluation rapide pour permettre la fourniture en temps voulu des secours d'urgence immédiatement nécessaires.
81. *Effet direct 1 du PSPP.* Sur les 19 millions de personnes se trouvant en phase 3, 4 ou 5 de l'IPC au Yémen, le PAM prévoit d'en aider 15 millions au titre de l'activité 1 en 2023, avec une diminution progressive du nombre de bénéficiaires en 2024 et en 2025 alors même qu'il adapte son assistance pour contribuer à l'autosuffisance. Le PAM suivra une approche du ciblage fondée sur des principes en donnant la priorité à toutes les personnes vivant dans des zones en phase 4 et 5 de l'IPC pour l'assistance alimentaire générale et jusqu'à 60 pour cent des personnes se trouvant en phase 3 de l'IPC, en mettant en tête des priorités les districts qui sont en phase 4 ou 5 ou à très haut risque d'y basculer. Il fournira des transferts de type monétaire assortis de conditions dans les districts prioritaires où la conjoncture n'est pas favorable aux programmes relatifs aux moyens d'existence mais exige des programmes de secours. Les critères de ciblage des ménages seront établis à l'aide d'indicateurs sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité tenant compte de la problématique femmes-hommes formulés à partir de données recueillies pour l'évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence de 2022, ventilées par sexe, âge et handicap, et en tenant compte de l'appartenance à une catégorie de personnes déplacées. Le PAM prévoit aussi de fournir une assistance alimentaire générale à 100 000 personnes déplacées chaque année au moyen d'un mécanisme d'intervention rapide intégré spécialisé qu'il déclenchera avant l'inscription de ces personnes dans le programme de secours.

82. Au titre de l'activité 2, dans tous les districts où il intervient, le PAM entend fournir un traitement de la malnutrition aiguë modérée aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë modérée, ce qui lui permettra, selon ses prévisions, d'atteindre au total 1,9 million de bénéficiaires chaque année.
83. *Effet direct 2 du PSPP.* Au titre de l'activité 3, le PAM ciblera les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes dans les régions où les besoins nutritionnels sont élevés et que le module de la nutrition a recensées en utilisant l'enquête nutritionnelle SMART et les résultats de l'analyse de la malnutrition aiguë fondée sur l'IPC. Le PAM vise à atteindre 1,1 million d'enfants âgés de 6 à 23 mois et 1,1 million de filles et de femmes enceintes ou allaitantes chaque année. Au titre de l'activité 4, le PAM aidera 3,75 millions d'enfants pendant la durée du PSPP, en fournissant à 3,5 millions d'enfants (dont 46 pour cent de filles) des collations nutritives les jours où ils sont présents en classe. En 2023, dans le cadre du projet pour des "cuisines saines", le PAM fournira des repas nutritifs frais à 150 000 autres enfants les jours où ils vont à l'école, passant progressivement à 250 000 enfants durant le PSPP. Le ciblage des écoles se fera en coordination avec le module de l'éducation en se fondant sur l'indice de gravité de l'aperçu des besoins humanitaires, la classification de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC et de l'indice d'accessibilité du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.
84. *Effet direct 3 du PSPP.* Au titre de l'activité 5, le PAM prévoit d'aider jusqu'à 2 millions de bénéficiaires (dont 45 pour cent de femmes) en 2023, nombre qui augmentera durant le PSPP. Jusqu'à 10 millions de personnes dans les communautés et les districts bénéficieront indirectement des interventions qui appuient la remise en état ou la mise en place d'actifs communautaires.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISOIRE ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES ANNÉES CONFONDUES)						
Effet direct du plan stratégique de pays provisoire	Activité	Groupe de bénéficiaires	2023	2024	2025	Total
1	1	Filles	3 403 499	3 176 598	2 722 812	3 403 499
		Garçons	3 559 499	3 322 198	2 847 612	3 559 499
		Femmes	3 964 498	3 700 198	3 171 613	3 964 498
		Hommes	4 072 504	3 800 998	3 258 014	4 072 504
		Total	15 000 000	13 999 992	12 000 051	15 000 000
	2	Filles	569 628	569 628	569 628	1 708 884
		Garçons	569 172	569 172	569 172	1 707 516
		Femmes	773 200	773 200	773 200	2 319 600
		Hommes	-	-	-	-
		Total	1 912 000	1 912 000	1 912 000	5 736 000
2	3	Filles	555 322	555 322	555 322	1 295 751
		Garçons	554 878	554 878	554 878	1 294 715
		Femmes	1 126 200	1 126 200	1 126 200	3 378 600
		Hommes	-	-	-	-
		Total	2 236 400	2 236 400	2 236 400	5 969 100

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISOIRE ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES ANNÉES CONFONDUES)						
Effet direct du plan stratégique de pays provisoire	Activité	Groupe de bénéficiaires	2023	2024	2025	Total
	4	Filles	1 260 000	1 360 000	1 500 000	1 500 000
		Garçons	1 890 000	2 040 000	2 250 000	2 250 000
		Femmes	-	-	-	-
		Hommes	-	-	-	-
		Total	3 150 000	3 400 000	3 750 000	3 750 000
3	5	Filles	453 800	567 250	680 700	1 474 848
		Garçons	474 600	593 250	711 900	1 542 448
		Femmes	528 600	660 750	792 900	1 717 947
		Hommes	543 000	678 750	814 500	1 764 747
		Total	2 000 000	2 500 000	3 000 000	6 500 000
Total (hors chevauchement)			19 195 900	18 720 900	17 295 900	24 989 600

85. Le PAM continuera d'enregistrer tous les bénéficiaires sur sa plateforme numérique pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts (SCOPE)⁴⁰, y compris par des moyens biométriques. Associée aux améliorations apportées aux processus de participation communautaire bidirectionnelle, l'inscription sur la plateforme SCOPE facilitera la gestion des transferts et la mise en œuvre des décisions concernant le ciblage et l'ordre de priorité en cas de déficit de financement, ou de ruptures d'approvisionnement.

4.2 Transferts

86. On trouvera dans les annexes II et III des renseignements détaillés sur la valeur des rations alimentaires et des transferts de type monétaire par effet direct et par activité, ainsi que les montants totaux correspondants. Le choix de la modalité de transfert sera déterminé en fonction des objectifs du programme, de l'analyse du contexte et, le cas échéant, des évaluations et d'une analyse intersectorielles de la faisabilité. Les lieux où les marchés sont défaillants ou l'inflation trop élevée pour que les transferts de type monétaire présentent un bon rapport coût-efficacité seront déclarés prioritaires pour l'assistance alimentaire générale en nature. Partout ailleurs, en s'aidant de l'exercice d'enregistrement des bénéficiaires, le PAM vise à transposer à plus grande échelle la fourniture d'une assistance combinant espèces, bons-produits à échanger auprès de réseaux de négociants et transferts de type monétaire, qui peuvent être fournis dans les zones urbaines et semi-urbaines ayant établi des infrastructures de détail et disposant de prestataires de services financiers afin de stimuler les marchés locaux.

⁴⁰ Dans les zones contrôlées par les autorités de Sanaa, 60 500 personnes ont été enregistrées en 2021. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement reconnu internationalement, 2,2 millions de personnes avaient été enregistrées à la fin de 2021. Sur ce nombre, 43 pour cent étaient des femmes et des filles.

87. Le PAM continuera de fournir des éléments factuels et des données d'analyse pour tenir informés le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et le groupe de travail sur l'assistance monétaire et les marchés et pour faire en sorte que la valeur des transferts de type monétaire soit conforme au prix de l'assortiment alimentaire minimum et aux prix en vigueur sur les marchés. Le PAM conservera sa capacité de passer d'une modalité à l'autre en cas de modification des caractéristiques des marchés et des conditions de sécurité dans les zones ciblées.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

88. Le PAM maintiendra une large et forte présence sur le terrain par l'intermédiaire de ses deux bureaux de section et ses huit bureaux de terrain, appuyés par le bureau de pays à Sanaa. Son succès au Yémen dépend de la souplesse et de l'adaptabilité de son personnel. La stratégie relative aux ressources humaines et le plan d'action intégré pour 2021/2022 lui ont permis de donner la priorité sur le plan stratégique à l'adaptation de son personnel pour appuyer sa vision à long terme et faciliter les activités relatives aux ressources humaines qui ajoutent de la valeur à ses opérations. Le PAM continuera d'examiner régulièrement les restructurations de son personnel et de son organisation qui favorisent une adaptation rapide à l'évolution de la situation lors de la transition vers le nouveau PSPP. Il mettra toujours l'accent sur la stabilisation, le perfectionnement et la consolidation de la composition de son personnel, en attirant et en retenant des individus talentueux présentant les compétences nécessaires pour répondre aux besoins opérationnels futurs tout en améliorant la représentation des femmes.

4.4 Partenariats

89. Le PAM procédera à un examen global des partenariats au cours de la mise en œuvre du PSPP, en mettant en évidence la diversification de sa base de financement et la poursuite du développement de partenariats stratégiques avec des organisations ayant plusieurs mandats et axées sur le développement comme la FAO, le PNUD et la Banque mondiale pour appuyer ses activités orientées vers le redressement. Le PAM vise à renforcer ses partenariats avec les ONG nationales et internationales, y compris les organisations de défense des droits des femmes et les organisations et structures locales œuvrant en faveur des personnes handicapées, et les entités du secteur privé. La coopération avec diverses entités aidera le PAM à éviter toute exacerbation fortuite des tensions entre les communautés, en s'assurant d'une compréhension globale du contexte et en tenant dûment compte des diverses opinions qui s'expriment lors de la conception des programmes.
90. Le PAM continuera d'appliquer le principe de l'adaptation au contexte local en multipliant les échanges avec les ONG nationales pour renforcer sa collaboration avec les communautés. Il continuera d'examiner la performance des partenaires, d'établir des plans de renforcement des capacités personnalisés selon les besoins et d'assurer le respect des normes institutionnelles relatives au devoir de vigilance, des normes minimales de prise en compte des risques de conflit et des prescriptions de sa politique en matière de gestion des risques au moment de sélectionner des partenaires.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

91. Une évaluation du PSPP destinée à orienter les stratégies et les programmes futurs et à satisfaire aux exigences en matière d'obligation redditionnelle concernant la performance, les résultats, la couverture et la cohérence du PAM de façon globale est prévue pour 2024. Elle sera complétée par une évaluation décentralisée de la modalité de transfert de type monétaire en 2023.

92. Le PAM continuera d'améliorer le caractère opportun et la qualité des activités de suivi et d'établissement de rapports, en insistant pour que lui-même et les partenaires coopérants renforcent et améliorent la prise en compte de la problématique femmes-hommes, la qualité des données et leur capacité de suivi. Il participe au processus "Sauver des vies ensemble" qui incorpore des considérations fondamentales concernant la sécurité et des directives sur la manière de travailler avec les ONG internationales et d'autres partenaires.
93. Le PAM continuera d'entreprendre un suivi conjoint avec les partenaires et un suivi sur les lieux de distribution par l'intermédiaire de ses contrôleurs de terrain et de sociétés tierces sous contrat, et en recoupant les résultats avec d'autres sources de données. La transposition à plus grande échelle de la ligne téléphonique gratuite permettant aux communautés de bénéficiaires de fournir un retour d'information, mise en place en 2016, a commencé en 2021-2022 et sera achevée au cours de la période de mise en œuvre du PSPP.
94. Le PAM aura recours aux centres d'appel locaux et régionaux pour le suivi et la collecte des données de suivi post-distribution à distance au moyen de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité utilisant la téléphonie mobile et pour le suivi des tendances en matière de sécurité alimentaire des ménages. Des hommes et des femmes sont disponibles pour prendre les appels afin que les bénéficiaires des deux sexes puissent être à l'aise lorsqu'ils parlent de leurs besoins et de toute autre question.

5.2 Gestion des risques

95. En 2021, le PAM a créé un comité chargé des risques et de la surveillance pour conforter ses activités de gestion des risques. Le comité tient un registre des risques qui est mis à jour deux fois par an.
96. *Conditions de sécurité.* Alors que se poursuivent les frappes aériennes et les combats au sol, le PAM et ses partenaires coopérants pourraient être contraints de réduire leur présence dans certaines zones. Parmi les mesures d'atténuation des risques figurent des mesures d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence (comme les modalités de gestion à distance et la planification des interventions d'urgence), un mécanisme de désescalade du conflit, une coordination interorganisations et une analyse des risques de sécurité en continu dont les résultats sont exploités aux fins de la planification.
97. *Financement insuffisant.* Le manque de financements continue de menacer les opérations du PAM au Yémen, entravant la capacité de celui-ci à fournir une assistance vitale. En optant pour une démarche fondée sur quelques grands principes qui donne la priorité aux personnes et aux communautés les plus gravement touchées par l'insécurité alimentaire pour la fourniture d'une assistance et qui vise à bâtir des conditions favorables à la paix, le PAM poursuivra ses efforts pour élargir sa base de donateurs et plaider en faveur de l'allocation en temps utile de financements pluriannuels souples qui assurent la continuité des programmes et une mise en œuvre prévisible. Les activités menées conjointement avec d'autres entités des Nations Unies contribueront à faire en sorte que les fonds alloués aux initiatives humanitaires et axées sur le redressement soient utilisés efficacement. Des stratégies d'établissement de priorités fondées sur divers scénarios de financement assureront la continuité de l'assistance pour les personnes et les communautés les plus vulnérables.
98. *Mesures coercitives unilatérales.* Une plus grande détérioration de la conjoncture et l'imposition de nouvelles mesures coercitives unilatérales pourraient se traduire par l'augmentation du nombre de personnes se retrouvant en situation de vulnérabilité. Parmi les mesures de préparation figurent la formulation de plans d'intervention opérationnelle, la mise en place de stocks d'urgence dans le pays et la réalisation d'actions de sensibilisation auprès des donateurs pour que ceux-ci aident le PAM à faire face à l'augmentation des besoins.

Risques opérationnels

99. *Difficultés d'accès.* Le PAM travaille avec les partenaires coopérants et les tiers chargés du suivi pour assurer la transparence et le contrôle qualité des activités menées dans les zones où il existe des problèmes liés à la sécurité ou d'ordre administratif. La stratégie du bureau de pays en matière de responsabilité et de protection vise à améliorer les initiatives de sensibilisation bilatérale et multilatérale extérieures qui mettent l'accent sur l'accès humanitaire et les risques pesant sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et la protection.
100. *Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement* qui résultent d'importations insuffisantes de carburants pourraient avoir des conséquences plus graves sur les opérations. Le PAM prépositionnera des stocks dans le pays et plaidera en faveur de réserves de carburants suffisantes pour le Yémen par l'intermédiaire du réseau des Nations Unies.
101. *Perturbations des services de l'UNHAS.* L'insécurité dans les aéroports, des problèmes techniques et des restrictions de vol peuvent perturber les services de l'UNHAS. Le PAM continuera d'effectuer des évaluations régulières des risques en matière de sécurité aérienne afin d'assurer un service sûr et régulier.

Risques fiduciaires

102. *Obligations déontologiques et normes de conduite.* Les risques fiduciaires liés à la sécurité seront atténués à l'aide de protocoles de sécurité établis sur la base d'une analyse des questions de sécurité. La pandémie de COVID-19 ayant nettement aggravé les risques pesant sur la santé du personnel, des bénéficiaires et des partenaires du PAM, ce dernier a établi des procédures opératoires normalisées et des cadres de gestion des risques pour atténuer ces risques.
103. *Risques de fraude.* Le PAM procède régulièrement à des évaluations des risques de fraude, y compris ceux impliquant des partenaires coopérants. Conformément à la politique du PAM en la matière, le bureau de pays intégrera des mesures de lutte contre la fraude et la corruption dans les accords juridiques conclus avec les partenaires coopérants, les fournisseurs et les prestataires de services.
104. *Politiques en matière d'intégrité.* Le PAM forme son personnel et ses partenaires coopérants aux politiques en matière d'intégrité pour faire en sorte qu'ils soient conscients de leurs obligations, y compris celles relatives aux principes humanitaires, à la lutte contre la fraude et la corruption, à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et au recours au travail des enfants. Il affinera son cadre de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles pendant la période couverte par le PSPP.

Risques financiers

105. *Fluctuations négatives des prix.* La hausse des prix des produits alimentaires et des carburants, qui résulte principalement de la crise en Ukraine et des restrictions qui frappent les importations de carburants est très susceptible d'entraîner d'importantes augmentations des coûts. Le PAM continue de préconiser l'allègement des restrictions sur les importations de carburants au Yémen et il est à la recherche d'autres sources d'approvisionnement en blé, en farine de blé et en légumineuses qu'il achète habituellement à l'Ukraine.

5.3 Garanties sociales et environnementales

106. Le PAM recrutera un spécialiste des garanties sociales et environnementales et il utilisera son outil interne d'analyse des risques environnementaux et sociaux pour examiner tous les programmes sous cet angle. Les risques environnementaux qui pourraient découler des activités du PAM seront évités et atténués par la mise en œuvre d'initiatives concernant l'environnement qui mettent l'accent sur l'efficacité énergétique des installations gérées par le PAM et la décarbonation. Ces efforts comprendront des mesures concernant la réduction des émissions des voyages en avion, la gestion des déchets et la gestion de l'eau, les achats responsables et la sensibilisation et la formation du personnel.
107. Grâce à son mécanisme communautaire de remontée de l'information, le PAM est en mesure de traiter divers types d'observations et de réclamations, y compris celles relatives aux actes de violence sexiste et d'exploitation sexuelle commis par le personnel, les partenaires coopérants ou les sous-traitants. Il est en outre un membre actif du réseau de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Par ailleurs, il procède systématiquement à des évaluations de l'impact sur la vie privée dans le cadre du processus de gestion de l'identité des bénéficiaires mis en œuvre par le bureau de pays.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

108. Le plan fondé sur les besoins pour le présent PSPP se monte à près de 8,6 milliards de dollars, dont 85 pour cent sont alloués à l'assistance vitale au titre des effets directs 1 et 2; 12 pour cent au renforcement de la résilience dans le cadre d'activités relatives à la création d'actifs, aux moyens d'existence et au renforcement des capacités au titre de l'effet direct 3; et 3 pour cent aux services d'appui au titre de l'effet direct 4. Cinq pour cent du budget contribuera à l'égalité femmes-hommes.

Effet direct du plan stratégique de pays provisoire	Activité	2023	2024	2025	Total
1	1	2 130 739 660	1 988 599 455	1 726 121 043	5 845 460 159
	2	92 779 878	92 959 132	93 180 947	278 919 957
2	3	219 778 820	220 157 777	220 665 527	660 602 124
	4	138 535 556	154 145 226	173 931 302	466 612 084
3	5	284 676 261	354 798 905	425 314 524	1 064 789 691
4	6	32 559 379	32 638 568	32 741 079	97 939 026
	7	4 917 979	4 968 188	5 022 756	14 908 923
	8	3 628 224	3 695 228	3 759 076	11 082 528
	9	38 987 677	39 215 089	39 474 682	117 677 448
Total		2 946 603 434	2 891 177 568	2 720 210 938	8 557 991 940

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

109. Le fait que le PAM soit tributaire d'un petit nombre de grands donateurs constitue un risque non négligeable pour ses activités. Des crises plus pressantes les unes que les autres, en particulier en Ukraine, en Afghanistan et en Éthiopie, auxquelles viennent s'ajouter les besoins de financement toujours importants au Yémen, ont grevé les ressources allouées par les donateurs. Par ailleurs, les fonds étant affectés à des postes déterminés, le PAM est moins à même de répondre avec souplesse aux besoins de nature très diverse qui apparaissent dans le pays. Le PAM s'emploiera prioritairement à maintenir et à accroître les contributions des donateurs afin de préserver l'assistance vitale. Il s'efforcera de diversifier les sources de financement et d'augmenter le soutien des donateurs aux activités d'assistance assorties de conditions en entreprenant un programme de participation continue des donateurs qui souligne l'effet stabilisateur de programmes d'assistance bien financés sur la sécurité alimentaire au Yémen et la corrélation entre des déficits de financement et l'insécurité alimentaire croissante. Pour ce qui est des déficits de financement, une approche de hiérarchisation des priorités fondée sur des principes tendra à faire en sorte que les ménages les plus vulnérables du point de vue socioéconomique et en situation d'insécurité alimentaire continuent d'avoir accès à une assistance vitale.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LE YÉMEN (2023-2025)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD 2: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays provisoire: Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise dans tout le Yémen sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats toute l'année

Effet direct stratégique 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

Il est supposé qu'un financement sera disponible pour répondre aux besoins alimentaires dans tout le Yémen et que les autorités accorderont l'accès nécessaire pour mettre en œuvre les activités.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire vitale aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et offrir à la population des possibilités de passer des secours d'urgence à l'autosuffisance (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire grave reçoivent de façon régulière, chaque mois ou périodiquement, une assistance alimentaire non assortie de conditions fondée sur des distributions d'aliments nutritifs, des transferts de bons ou des transferts de type monétaire qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire grave reçoivent de façon régulière, chaque mois ou périodiquement, une assistance alimentaire non assortie de conditions fondée sur des distributions d'aliments nutritifs, des transferts de bons ou des transferts de type monétaire qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire ciblées reçoivent une assistance de type monétaire assortie de conditions dès lors qu'elles participent à la remise en état des actifs communautaires, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire ciblées reçoivent une assistance de type monétaire assortie de conditions dès lors qu'elles participent à la remise en état des actifs communautaires, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Assurer une assistance nutritionnelle vitale aux personnes souffrant de malnutrition aiguë (1.4: Programme de traitement de la malnutrition)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés destinés à traiter la malnutrition aiguë modérée (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés destinés à traiter la malnutrition aiguë modérée. Produits standard (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Cible 2 de l'ODD 2: Mettre fin à la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays provisoire: Les groupes de population ciblés dans tout le Yémen, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire et les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel et à risque, ont accès à des services de base tout au long de l'année

Effet direct stratégique 2: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Le PAM reçoit des donateurs le financement nécessaire et il est possible d'accéder aux zones ciblées. L'accès demeure possible et le passage à une plateforme numérique interopérable pour la fourniture de l'assistance, reposant sur le suivi et des évaluations rigoureuses des besoins récurrents, est entrepris.

Indicateurs d'effet direct

Variation annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Taux d'obtention de diplôme

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (par niveau)

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

Activités et produits

3. Fournir une assistance aux groupes vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont ciblés en vue de prévenir la malnutrition et d'améliorer leur apport alimentaire (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

Les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes en situation de risque, y compris les adolescentes, reçoivent des produits alimentaires ou des transferts de type monétaire pour prévenir la malnutrition (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes en situation de risque, y compris les adolescentes, reçoivent des produits alimentaires ou des transferts de type monétaire pour prévenir la malnutrition (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Les bénéficiaires ciblés recueillent les fruits de la capacité accrue qu'ont les dispensaires locaux de mettre en œuvre des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Les bénéficiaires ciblés reçoivent des informations concernant les bons comportements alimentaires et les pratiques adéquates en matière d'alimentation, d'hygiène et de santé, qui étoffent leurs connaissances et améliorent leur nutrition et leur état de santé (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

4. Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons d'âge scolaire (1.5: Programmes en milieu scolaire)

Les filles et les garçons d'âge scolaire dans les districts ciblés reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce afin d'améliorer leur apport alimentaire et nutritionnel et de faire croître les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les filles et les garçons d'âge scolaire dans les districts ciblés reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce afin d'améliorer leur apport alimentaire et nutritionnel et de faire croître les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les filles et les garçons d'âge scolaire dans les districts ciblés reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce afin d'améliorer leur apport alimentaire et nutritionnel et de faire croître les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les filles et les garçons d'âge scolaire dans les districts ciblés reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce afin d'améliorer leur apport alimentaire et nutritionnel et de faire croître les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les filles et les garçons d'âge scolaire et leur communauté bénéficient de campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et d'activités de sensibilisation et de promotion dans le domaine de la nutrition qui les incitent à adopter une alimentation saine (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les populations vulnérables recueillent les fruits de la capacité accrue qu'ont les institutions locales et nationales de mettre en œuvre des filets de protection sociale (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

Cible 3 de l'ODD 2: Productivité et revenus des petits exploitants

Effet direct 3 du plan stratégique de pays provisoire: Les ménages et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées dans tout le Yémen, y compris ceux touchés par des chocs climatiques, bénéficient de moyens d'existence et de systèmes alimentaires plus résilients tout au long de l'année

Effet direct stratégique 3: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

La situation en matière de sécurité reste stable; le financement par des donateurs est garanti. Les partenaires techniques et le contrôle par des personnes qualifiées peuvent être maintenus, et les communautés prennent en main les actifs productifs.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Activités et produits

5. Favoriser un redressement rapide et renforcer les moyens d'existence des ménages et des communautés tout en subvenant aux besoins alimentaires les plus pressants des ménages en situation d'insécurité alimentaire (1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

Les communautés et les ménages en situation d'insécurité alimentaire recueillent les fruits de la capacité accrue qu'ont les institutions locales de mettre en œuvre des initiatives intégrées dans les domaines de la résilience communautaire et de l'infrastructure sociale (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire reçoivent une assistance monétaire afin de protéger et de rétablir les actifs, les infrastructures et les moyens d'existence au sein de leur communauté (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

Les petits exploitants agricoles et leur communauté bénéficient de campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et d'activités de sensibilisation et de promotion concernant la nutrition, l'objectif étant d'accroître la disponibilité d'aliments sains et de stimuler la demande à cet égard (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

Les personnes ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, et en particulier les femmes et leur communauté bénéficient d'un soutien aux moyens d'existence, d'actifs remis en état et de systèmes alimentaires renforcés qui leur permettent d'accéder plus facilement à des vivres et à des marchés stables (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

Les personnes ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, et en particulier les femmes et leur communauté bénéficient d'un soutien aux moyens d'existence, d'actifs remis en état et de systèmes alimentaires renforcés qui leur permettent d'accéder plus facilement à des vivres et à des marchés stables (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

Les personnes ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, et en particulier les femmes et leur communauté bénéficient d'un soutien aux moyens d'existence, d'actifs remis en état et de systèmes alimentaires renforcés qui leur permettent d'accéder plus facilement à des vivres et à des marchés stables (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 16 de l'ODD 17: Partenariats mondiaux

Effet direct 4 du plan stratégique de pays provisoire: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement collaborent efficacement pour aider la population du Yémen et pour maintenir les services essentiels toute l'année

Effet direct stratégique 5: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Le choix limité de modalités de transport international et national pour entrer au Yémen et en sortir continue d'imposer de lourdes contraintes opérationnelles à l'intervention humanitaire interorganisations et il y a toujours une demande à satisfaire émanant des communautés de l'aide humanitaire et du développement; des fonds alloués par des donateurs sont disponibles.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits

6. Fournir des services délégués à la communauté humanitaire pour renforcer le soutien qu'elle apporte aux personnes touchées par une crise par l'intermédiaire de l'UNHAS (2.3: Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies)

Les populations touchées par une crise recueillent les fruits de la disponibilité du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), qui transporte le personnel humanitaire et facilite l'aide humanitaire (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

7. Fournir des services délégués à la communauté humanitaire pour renforcer le soutien qu'elle apporte aux personnes touchées par une crise par l'intermédiaire du module de la logistique (2.1: Module de la logistique)

Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des capacités logistiques accrues des partenaires humanitaires (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

8. Fournir des services délégués à la communauté humanitaire pour renforcer le soutien qu'elle apporte aux personnes touchées par une crise par l'intermédiaire du module des télécommunications d'urgence (2.2: Module des télécommunications d'urgence)

Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des capacités informatiques accrues des partenaires humanitaires (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

9. Fournir des services à la demande aux partenaires pour renforcer le soutien qu'ils apportent aux personnes touchées par une crise (2.4: Services à la demande)

Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des capacités opérationnelles accrues des partenaires humanitaires bénéficiant de services bilatéraux (dispositif de prestation de services sur une base bilatérale) (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement de la production de données factuelles, de la coordination et du suivi, qui améliore l'efficacité et la qualité du ciblage (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement de la production de données factuelles, de la coordination et du suivi, qui améliore l'efficacité et la qualité du ciblage (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement des plateformes d'exécution conjointes et des systèmes de gestion des bénéficiaires à l'appui d'une intervention intersectorielle intégrée, qui peuvent contribuer à la remise en état de filets de sécurité harmonisés (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle recueillent les fruits du renforcement des plateformes d'exécution conjointes et des systèmes de gestion des bénéficiaires à l'appui d'une intervention intersectorielle intégrée, qui peuvent contribuer à la remise en état de filets de sécurité harmonisés (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale**Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition**Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

**RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour),
PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISOIRE ET PAR ACTIVITÉ**

	Effet direct 1 du PSPP										Effet direct 2 du PSPP						Effet direct 3 du PSPP		
	Activité 1: Transferts de ressources non assortis de conditions								Activité 2: Traitement nutritionnel		Activité 3: Activités nutritionnelles préventives			Activité 4: Programme de repas scolaires		Activité 5: Assistance alimentaire pour la création d'actifs			
Type de bénéficiaires	Distribution générale de vivres: 1 650 kcal	Distribution générale de vivres: 1 153 kcal	Bons-produits à échanger auprès de réseaux de négociants: 1 650 kcal	Bons-produits à échanger auprès de réseaux de négociants: 1 153 kcal	Transferts de type monétaire: 1 650 kcal	Transferts de type monétaire: 1 153 kcal	Transferts de type monétaire assortis de conditions: 1 650 kcal	Transferts de type monétaire assortis de conditions: 1 153 kcal	Dattes	Mécanisme d'intervention rapide intégré	Programme de supplémentation alimentaire ciblée: enfants	Programme de supplémentation alimentaire ciblée: filles et femmes enceintes ou allaitantes	Programme de supplémentation alimentaire généralisée: enfants	Programme de supplémentation alimentaire généralisée: filles et femmes enceintes ou allaitantes	Prévention de la malnutrition: assistance alimentaire générale	Programme de repas scolaires (nord)	Programme de repas scolaires (sud)	Cuisines saines	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Bons-produits	Bons-produits	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	
Sucre	12	12																	
Super Cereal Plus														100					
Super Cereal Plus											200								
Plumpy'Doz												50							
Plumpy'Sup										100									
Total kcal/jour																			
% de kcal d'origine protéique																			
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)			0,32	0,19	0,4	0,38	0,4	0,38						0,43				0,5	0,5
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	360	360	360	360	180	180	30	360	360	360	360	360	147	147	147		180

ANNEXE III

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	2 478 621	1 243 121 215
Légumes secs	213 429	145 782 909
Huile et matières grasses	217 021	406 869 395
Aliments composés et mélanges	438 419	666 087 351
Autres	137 175	85 740 860
Total (produits alimentaires)	3 484 665	2 547 601 730
Transferts de type monétaire		2 751 574 027
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	3 484 665	5 299 175 757

ANNEXE IV

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire (en dollars)					
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 3 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSPP	Effet direct 2 du PSPP	Effet direct 3 du PSPP	Effet direct 4 du PSPP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	5 337 519 690	1 002 849 251	968 914 279	215 377 432	7 524 660 652
Mise en œuvre	311 255 896	36 706 641	12 957 691	14 503 652	375 423 879
Coûts d'appui directs ajustés	101 816 073	18 861 205	17 930 557	4 163 009	142 770 844
Total partiel	5 750 591 658	1 058 417 097	999 802 526	234 044 093	8 042 855 375
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	373 788 458	68 797 111	64 987 164	7 563 832	515 136 565
Total	6 124 380 116	1 127 214 209	1 064 789 691	241 607 925	8 557 991 940

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts
SMART	suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance